

PRESTATIONS DU COMITE SOCIALE ET ECONOMIQUE 2020

Dotation **CE 2019** = 178359,88 €

Dotation **CSE 2020** = **143 807 €**



Pour 2020 le CSE devra gérer les prestations « oeuvres sociales avec + de **30 000 € de moins** » **qu'en 2019**.

Ces 30 000 € se justifient par une baisse d'environ 1 millions d'euros sur la Masse Salariale Brute 2019 par rapport à 2018.

Par conséquent le montant, de certaines prestations, devrait être réajusté pour 2020.

Malgré ce coup dur, nous nous engageons à maintenir la prestation « voyages/loisirs » identique à 2019.

Nous diffuserons les plafonds de remboursements dans les prochains jours et nous nous en excusons par avance,



Que tu souhaites en savoir plus sur l'action de la CGTR GOI ou adhérer à la CGTR GOI pour soutenir celles et ceux qui défendent ou améliorent les droits des salarié(e)s dans notre entreprise. Tu peux prendre contact directement auprès d'un(e) Elu(e) de la CGTR GOI. Tu peux envoyer un mail directement à l'adresse suivante :

scgtrgoi@gmail.com